XVe JOURNEE A. ABEL/XVde A. ABEL-DAG
JOURNEES DES ORIENTALISTES BELGES/DAGEN VAN DE BELGISCHE ORIENTALISTEN.
BRUXELLES/BRUSSEL, 23/V/1977 - 26/V/1977

En 1963 le Professeur A. ABEL, qui enseignait aux universités de Bruxelles et de Gand a pensé qu'il était bon de réunir annuellement les orientalistes belges pour qu'ils exposent à leurs collègues leurs travaux en cours. Ce colloque, qui avait été organisé à l'origine sous les auspices du "Centre pour l'étude des problèmes du Monde musulman contemporain", s'est maintenu sans défaillance jusqu'à présent où il a été repris, après le décès du Prof. A. ABEL, par la société belge d'études orientales. Son président Monsieur A. THEODORIDES avait proposé comme thème pour cette année : "Le travail et les travailleurs dans le monde oriental ancien et moderne".

In 1963 heeft Professor A. ABEL, die onderwees aan de universiteiten van Brussel en Gent, geoordeeld dat het goed zou zijn de Belgische orientalisten jaarlijks samen te brengen om hun collega's een uiteenzetting te geven over de stand van hun onderzoek. Dit colloquium, dat in den beginne ingericht was geworden onder de auspiciën van het "Centrum voor de studie van de problemen van de huidige Islamwereld", heeft zich zonder onderbreking gehandhaafd tot heden waarop het, na het heengaan van Professor A. ABEL, overgenomen werd door het Belgisch Genootschap voor Oosterse Studies. De voorzitter van dit genootschap, Professor A. THEODORIDES, had als thema van dit jaar voorgesteld : "Het werk en de werklui in de oude en recentere oosterse wereld".

Résumé des communications/Samenvatting van de lezingen (1)

M. DUCHESNE-GUILLEMIN, Structure grammaticale et musicale de l'hymne hourrite de Ras Shamra.

Le lancement sur le marché d'un disque fondé sur l'hypothèse et la restitution, par Anne Kilmer et ses associés Crockers et Brown, de l'hymne hourrite de Ras Shamra oblige à en faire la réfutation pour éviter la diffusion d'idées fausses dans le public non averti.
L'examen du texte conformément aux règles grammaticales de la découpe des phrases prouve que les mots répétés là où l'on passe du verso au recto ne sont pas des refrains comme le prétendent H. Güterbock et l'équipe d'Anne Kilmer, mais des *catch-lines* comme le suggérait Laroche dans *Ugaritica V*.
L'analyse du texte musical met en relief la récurrence de certaines séquences constituant des structures thématiques : A, B, C. Les interprétations de Güterbock et Kilmer ignorent ces structures, à tel point qu'un "refrain" intervient en coupant le thème B. Une interprétation fondée sur ces structures a été proposée dans la *Revue d'Assyriologie*, 1975, pp. 159-173, et développée dans un article sous presse, *Atti dell'Accademia dei Lincei*.
Quelques observations philologiques confirmant l'irrecevabilité de l'hypothèse Kilmer et associés seront présentées à la Rencontre Assyriologique 1977 à Paris.

E. HAERINCK, Bijdrage tot de kennis van de materiële cultuur van de Parthen in Iran : methodologische studie van het vaatwerk.

Het is mogelijk in Iran zeven verschillende streken te onderscheiden met een kenmerkende vaatwerkproduktie tijdens de Parthische periode : Z.W.-Iran (Khuzistan) met een kenmerkend gebruiksaardewerk en een geglazuurd vaatwerk ; W.-Iran met een

(1) Résumé aimablement communiqué par les auteurs/Samenvatting door de voordrachtgevers bereidwillig overgemaakt.

beschilderd vaatwerk, en het zeer typisch Clinky-aardewerk evenals geglazuurde recipiënten ; N.O.-Azerbaidjan is vooral vertegenwoordigd door theriomorfe vazen ; voor N.-Iran (Guilan) is het donkerbruin/grijszwart gepolijst aardewerk belangrijk ; in N.O.-Iran (Gurgan) werd een oranje/rode ceramiek geproduceerd, evenals het dunwandig sonoor en het grijszwart gepolijst aardewerk ; in O.-Iran (Seistan) vervaardigde men een beschilderd monochroom aardewerk en in Z.O.-Iran (Baluchistan) en Z.-Iran (de Perzische Golf) produceerde men een bichroom of polychroom beschilderde ceramiek, evenals een fijn beschilderd oranje vaatwerk.

G. KESTEMONT, Les travailleurs dans le monde hittite.

Les prescriptions légales nous permettent de comprendre l'esprit dans lequel les Hittites pensaient eux-mêmes leur propre monde du travail.
Sur le plan économique, les Hittites répartissent les travailleurs en trois secteurs : l'exploitation directe des richesses de la terre ou des troupeaux (secteur primaire), les services concrets (secteur secondaire + louage + courtage), les services intellectuels (secteur tertiaire). Sur le plan social, ils divisent leurs travailleurs suivant la classe sociale (hommes francs ou assujettis domestiques) et suivant le sexe. Sur le plan juridique, les législateurs hittites se sont préoccupés du monde du travail (qu'ils distinguent nettement du monde du capital) mettant en oeuvre certains principes de protection du travailleur (droit au salaire, contrat d'apprentissage, prophylactie et accidents de travail) et fixant divers barêmes de gains.
L'ensemble de ces données montrent, une fois encore, que la civilisation hittite connaissait un niveau très élevé.

R. LEBRUN, Le métier de scribe et ses implications dans la société hittite.

Le scribe occupa une place de premier plan dans la société

hittite, en particulier le chef des scribes dont l'action, surtout durant la seconde moitié de l'Empire, équivalait à celle d'un premier ministre. La fonction semble avoir été l'apanage des classes privilégiées et souvent héréditaire. Gens de grand savoir, les chefs de scribes s'assurèrent, aux côtés du roi, les leviers de commande de l'Etat et furent responsables de plusieurs initiatives dans le domaine politico-religieux. Le titre de scribe, gage de bonne formation intellectuelle, donnait accès aux plus hautes fonctions. Aussi, voit-on des scribes qui exercèrent une ou deux professions découlant de leur qualité de scribes : par exemple, grand-prêtre, précepteur des enfants royaux, responsable des magasins royaux ou maître des grandes cérémonies religieuses. L'on remarquera surtout la manière dont ils ont accommodé la religion à la politique manifestant ainsi un certain esprit libéral. L'action des scribes fut déterminante aussi dans la hourritisation de la capitale et dans l'introduction des rituels kizzuwatniens dans la religion hittite. Il convient enfin de mentionner la personnalité de trois grands scribes influents : Midannamuwa, UR.MAḪ-ziti et Anuwanza.

H. LIMET, La notion de travail ches les Sumériens.

Dans toute civilisation règnent des conceptions particulières sur le travail et certaines professions y sont davantage considérées que d'autres.
Les Sumériens ne paraissent pas avoir estimé que le travail était une calamité ou un châtiment ; ils ne l'ont pas sublimé non plus. Pour eux, travailler était dans l'ordre des choses, tel que les dieux l'avaient voulu ; comme le montre le vocabulaire, l'obligation du travail réside dans la relation entre quelqu'un qui commande et quelqu'un qui obéit : il s'agit essentiellement d'exécuter la tâche qui est assignée, sans qu'on cherche beaucoup à justifier le système : on se borne à répéter que se donner de la peine, entretenir ses parents et exercer la même profession que son père est le propre de l'être humain.

L'activité intellectuelle, apanage des dirigeants et de leurs collaborateurs, était plus appréciée que l'activité manuelle, encore que les artisans spécialisés soient toujours cités à part.
Ces simples constatations font ressortir la différence entre la société sumérienne et d'autres sociétés antiques, du moins dans le domaine qui a retenu notre attention ici.

P. NASTER, Ambacht en ambachtslui in het Mesopotamisch recht.

Eerst werd een opsomming gegeven van de juridische teksten waarin uitdrukkelijk ambachten en de ambachtslui vermeld worden.
De eerste groep artikels in verband met dit onderwerp zijn tarieven waarin de lonen van veertien bepaalde soorten van werklieden worden vastgesteld.
Een tweede reeks wetten - in de verschillende wetgevingen echter niet aaneensluitend achter elkaar behandeld - betreft de verantwoordelijkheid van de arbeider of vakman. Achtereenvolgens kwamen alzo ter sprake de herder, de boomkweker, de pachter (landbouwer), de schipper, de scheepsbouwer, de bouwer van een huis (architect, ondernemer of metser), de arts, de veearts, de handelsagent, de herbergierster.
Eindelijk werd aandacht besteed aan twee artikels uit de wetten van Hammoerapi (188 en 189) in verband met de adoptie van een kind door een vakman, die, in het ene geval, zijn beroep heeft voortgeleerd en dan mag het adoptiefkind niet teruggeeist worden, of die, in het andere geval, zijn beroep niet heeft voortgeleerd en dan mag de adoptiefzoon naar het huis van zijn vader terugkeren : de interpretatie blijkt eerder te zijn dat het hier niet gaat om een sanctie tegen deze ambachtsman, maar dat het kind misschien nog te jong was of van kwade wil of onbekwaam bleek te zijn om de stiel aan te leren.

A. SCHOORS, Opgravingen in Beer-Sheba (Negeb).

Samenvatting niet ontvangen/Résumé non communiqué.

Ph. TALON, Le travail du métal à Mari.

Le travail de l'or et de l'argent, si bien connu en Babylonie, à l'époque d'Ur III (cf. les travaux de M.H. Limet), n'apparaît à Mari que dans un nombre assez réduit de textes. Certes, les textes font souvent mention des métaux précieux, mais rarement avec suffisamment de détails pour nous permettre de comprendre les opérations qu'on leur faisait subir. Les documents sont avares de renseignements sur les orfèvres, peu explicites quant aux termes techniques utilisés pour définir la fonte, etc.
Le but de cette communication est de rassembler cette documentation à l'aide d'un groupe de textes de Mari encore inédits. On étudiera plus particulièrement les divers objets réalisés en or ou en argent, notamment les vases, et l'on tentera de mettre en lumière le rôle des maîtres-d'oeuvres chargés de ces travaux.

R. TEFNIN, Le problème hyksôs et les fortifications à glacis d'Egypte, de Palestine et de Syrie.

Depuis les recherches de Petrie à Tell el-Yahudiyeh jusqu'aux écrits les plus récents de Miss Kenyon, et sauf quelques exceptions, une même thèse traverse la réflexion archéologique sur le Bronze Moyen syro-palestinien : celle qui associe aux Hyksôs les fortifications à glacis et les remparts de terre. A la suite de la découverte, durant la campagne 1976 du Tell Abou Danné (Syrie du Nord), d'une enceinte de cette époque munie d'un imposant glacis, l'auteur retrace l'historique du concept et montre que les données géographiques et chronologiques actuelles, en archéologie syrienne particulièrement, rendent une telle association insoutenable. Comment d'autre part attribuer à des peuples récemment sédentarisés, les

Amorrites par exemple, un trait culturel aussi clairement sédentaire qu'un mode élaboré de fortification ? Une explication unique, fonctionelle ou ethnique, est à exclure. Seule la prise en considération des différents facteurs politiques, économiques, démographiques et écologiques qui caractérisent la phase d'urbanisation du Bronze Moyen (à travers une chronologie et des caractères différents en Syrie, en Palestine et en Mésopotamie) permettraient une compréhension assez nuancée d'un phénomène dont l'uniformité même est bien moins assurée que les différentes théories ne le laissent à penser.

K. VAN LERBERGHE, De slaven en hun werk in de oud-babylonische periode.

In aansluiting op het algemene thema van deze Belgische Orientalistendagen werd een onderzoek ingesteld naar de rol en de plaats van de slaaf in het oud-babylonische economische leven. In de oud-babylonische periode blijken de slaven een relatief klein deel uit te maken van de bevolking. Zij zijn, gezien hun vrij hoge prijs en onderhoudskosten, minder goed inschakelbaar in de kleine privé landbouw- en ambachtsonderneming. Daarentegen beschikken paleis, tempel, klooster en burgerij wel in aanzienlijke mate over slaven. Hierbij kan nog een zeker onderscheid vastgesteld worden tussen de verschillende localiteiten. Verder worden veel slaven ingezet bij het oogstseizoen, terwijl ze buiten dit seizoen door de slaafeigenaars "uitgeleend" worden aan kleine ambachtslui bij wie het werk niet seizoengebonden is en die moeten instaan voor hun onderhoud. Uit de contracten blijkt dat sommige slaven worden aangeworven voor een specifieke functie waarvoor een zekere scholing noodzakelijk is. Tenslotte leek het nuttig na te gaan of er een verband kan worden gelegd tussen de algemene economische situatie, de slavenprijzen en de slavenhandel.